

## VOTE PAR CORRESPONDANCE

Le / la soussigné(e):

Nom / dénomination : \_\_\_\_\_

Adresse / siège social : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéro d'entreprise<sup>1</sup> : \_\_\_\_\_

Représentée par<sup>2</sup> : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Propriétaire de \_\_\_\_\_ actions de la société européenne « **ALLIANCE DEVELOPPEMENT CAPITAL SIIC** », ayant son siège social à 1210 Bruxelles, avenue de l'Astronomie 9, RPM Bruxelles 0526.937.652 (la "**Société**").

déclare par la présente voter avec \_\_\_\_\_ de ses actions dans le sens indiqué ci-après sur les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de la Société, qui se tiendra au siège social de la Société, le 27 juin 2014, à 11H00.

ORDRE DU JOUR	VOTE		
1. Examen du rapport de gestion sur les comptes statutaires et les comptes consolidés pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2013.	Aucun vote n'est requis		
2. Commentaire et approbation du rapport de rémunération pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2013. <i>Proposition d'approuver le rapport de rémunération.</i>	Oui	Non	Abstention
3. Examen du rapport du commissaire sur les comptes statutaires et les comptes consolidés pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2013.	Aucun vote n'est requis		

<sup>1</sup> Si d'application

<sup>2</sup> Si d'application : noms et fonctions.

<p>4. Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2013.</p> <p><i>Proposition d'approuver les comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2013.</i></p>	Oui	Non	Abstention
<p>5. Décision relative à l'affectation des résultats.</p> <p><i>Proposition d'affecter le bénéfice de l'exercice social de 883.928,08 EUR comme suit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2013</i> <i>883.928,08 EUR</i></li> <li>- <i>Affectation à la « réserve légale »</i> <i>- 44.196,40 EUR</i></li> <li>- <i>Report à nouveau créditeur au 31/12/2013</i> <i>2.600.778,65 EUR</i></li> </ul> <p><i>Soit un bénéfice distribuable de</i> <i>3.440.510,33 EUR</i></p> <p><i>Dont l'affectation serait la suivante :</i></p> <p><i>Aux actions à titre de dividende :</i> <i>1.359.163,72 EUR</i></p> <p><i>Le solde, au poste « Report à nouveau »</i> <i>2.081.346,61 EUR</i></p> <p><i>Proposition de charger le conseil d'administration de fixer la date et les modalités de mise en paiement des dividendes.</i></p>	Oui	Non	Abstention
<p>6. Examen des comptes consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2013.</p>	Aucun vote n'est requis		
<p>7. Décharge des administrateurs.</p> <p><i>Proposition de donner décharge aux administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.</i></p>	Oui	Non	Abstention
<p>8. Décharge du commissaire.</p> <p><i>Proposition de donner décharge au commissaire de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice écoulé.</i></p>	Oui	Non	Abstention
<p>9. Divers</p>	Aucun vote n'est requis		

Ce formulaire de vote par correspondance doit parvenir signé à la Société par courrier, ou par voie

électronique à l'adresse e-mail : [contact@adcsiic.eu](mailto:contact@adcsiic.eu) au plus tard le **21 juin 2014** avant la fermeture des bureaux. Les actionnaires qui souhaitent voter par correspondance doivent en outre satisfaire aux formalités d'enregistrement et de confirmation de participation décrites dans la convocation de l'assemblée générale ordinaire.

L'actionnaire qui a exprimé son vote en renvoyant valablement le présent formulaire à la Société ne peut plus voter à l'assemblée générale en personne ou par mandataire pour le nombre de voix ainsi exprimées.

Si la Société publie un ordre du jour modifié de l'assemblée générale pour y inscrire de nouveaux sujets ou propositions de décision à la demande d'un ou plusieurs actionnaires en exécution de l'article 533ter du Code des sociétés, ce formulaire restera valable pour les sujets de l'ordre du jour qu'il couvre, pour autant qu'il soit valablement parvenu à la Société avant la publication de cet ordre du jour modifié. Nonobstant ce qui précède, le vote exercé dans le présent formulaire sur un sujet inscrit à l'ordre du jour est nul si l'ordre du jour a été modifié sur ce sujet pour y inscrire une proposition de décision nouvelle en application de l'article 533ter du Code des sociétés.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2014.

Signature(s)